

**1 Intitulé du module** **Rapports sociaux et inégalités** **2026-2027**

|                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Code</b><br>T.TS.SO359.F2.26                                                                                                                                                                                    | <b>Type de formation *</b><br><input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres                                                                                        |                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Niveau</b><br><input checked="" type="checkbox"/> module de base<br><input type="checkbox"/> module d'approfondissement<br><input type="checkbox"/> module avancé<br><input type="checkbox"/> module spécialisé | <b>Caractéristique</b><br><input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO | <b>Type de module</b><br><input checked="" type="checkbox"/> module principal<br><input type="checkbox"/> module lié au module principal<br><input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire | <b>Organisation temporelle</b><br><input type="checkbox"/> module sur 1 semestre<br><input type="checkbox"/> module sur 2 semestres<br><input type="checkbox"/> semestre de printemps<br><input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne<br><input type="checkbox"/> Autres |

**2 Organisation**

|                                       |                                                                  |
|---------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| <b>Crédits ECTS *</b><br>6 ECTS       | <b>Langue(s)</b><br><input checked="" type="checkbox"/> français |
| Volées :<br>PT 2026, EE 2026, TP 2026 |                                                                  |
| Semaines 38 à 51<br>Mardi             |                                                                  |

**3 Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)  
☐ avoir suivi le(s) module(s)  
☒ Pas de prérequis  
☐ Autre

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences

- Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
- Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

Objectifs

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d':

- Expliquer les principaux concepts de quatre approches/disciplines en sciences humaines et sociales qui permettent de penser « les inégalités » et « les rapports sociaux » : la sociologie, les études genre, la psychologie et la psychologie sociale ;
- Associer les concepts aux courants disciplinaires et sous-disciplinaires auxquels ils sont rattachés ;
- Illustrer les concepts et les appliquer à des réalités de la vie de tous les jours en lien avec le travail social, en particulier avec des situations se référant aux thématiques famille/vieillesse/handicap/écologie ;
- Expliquer la place qu'occupent les actions et représentations des travailleuses sociales et travailleurs sociaux dans la production, reproduction voire réduction des inégalités.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Domaine HES-SO:** Travail social  
**Filière:** Travail social

**Descriptif de module**

Le module se déroule sur deux axes :

### Axe 1 : Approches/disciplines - cours en plénière

Les cours en plénière s'organisent autour des quatre approches/disciplines présentées : la sociologie, les études genre, la psychologie et la psychologie sociale. Pour chaque approche/discipline, des concepts principaux seront définis et expliqués. Les concepts présentés seront associés aux auteur·es et aux courants, notamment historiques, dans lesquels ils s'insèrent.

- Les concepts présentés en sociologie seront (liste non exhaustive) : classes sociales, capitaux, socialisations, habitus/dispositions plurielles.
- Les concepts présentés en études genre seront (liste non exhaustive) : genre et études genre, socialisation différenciée, habitus, naturalisation/biologisation du social, bi-catégorisation et (hétéro)sexisme.
- Les concepts présentés en psychologie seront (liste non exhaustive) : développement physique, cognitif, socioaffectif de l'individu tout au long de la vie, introduction aux notions de « trouble » et de « handicap ».
- Les concepts présentés en psychologie sociale (liste non exhaustive) : représentations sociales et construction de la réalité, stéréotypes, préjugés et discriminations.

Des exemples seront proposés : ils permettront d'illustrer la manière dont les concepts présentés constituent des clefs de lecture qui ouvrent et œuvrent à la compréhension des rapports sociaux et des inégalités. Les exemples visent également à introduire certains contenus travaillés dans les ateliers thématiques.

### Axe 2 : Ateliers thématiques - travail en sous-groupe

Quatre thématiques à choix - famille, handicap, vieillesse, écologie - seront traitées dans le cadre d'ateliers pour lesquels les étudiant·es seront réparti·es dans une des quatre thématiques. Chaque atelier thématique sera mené avec un groupe composé de 20 à 30 étudiant·es. L'objectif principal des ateliers est d'articuler les thématiques avec certains concepts présentés dans l'axe 1. Le travail sera réalisé sur la base de réflexions et d'analyses élaborées à partir de textes, de supports audio-visuels et/ou de vignettes.

### Formes d'enseignement

Les formes d'enseignement du module se baseront sur des cours en plénière et des ateliers en groupe de 20-30 étudiant·es.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module comprend deux épreuves distinctes.

### Axe 1 :

Examen écrit individuel sur table sans documentation le **mardi 26 janvier 2027 (semaine 4)** avec des questions en lien avec les disciplines/approches.

### Axe 2 :

Travail écrit de groupe à rendre au plus tard le **mardi 12 janvier 2027 (semaine 2)**.

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
  - un examen écrit individuel sur table qui se déroulera le **mardi 8 juin 2027 (semaine 23)** avec des questions en lien avec les disciplines/approches.
  - un travail écrit individuel à rendre le **mardi 8 juin 2027 (semaine 23)** avec une question concernant l'atelier thématique suivi.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- ☐ remédiation possible  
☒ pas de remédiation  
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- ☐ remédiation possible  
☒ pas de remédiation  
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

### Autres modalités de remédiation

## Remarques

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage. Concernant les travaux écrits en sous-groupe/individuel à réaliser par les étudiant·es dans le cadre des ateliers thématiques, seul l'usage de l'intelligence artificielle pour les corrections de l'orthographe et les reformulations de syntaxe sera accepté (le cas échéant, cela doit être

**Domaine HES-SO:** Travail social  
**Filière:** Travail social

**Descriptif de module**

dûment annoncé).

## 9 **Bibliographie**

Pour chaque approche/discipline et pour chaque thématique, une bibliographie complète ainsi qu'une liste des recherches menées en lien avec les thématiques abordées en cours sera disponible sur Moodle.

**Nom de la ou du responsable de module \***

DELAY Christophe

**Avenant au descriptif validé le \***

20 août 2026

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle